

II- LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Liste des délibérations		Décision
N° 26-04-28/D01	Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D02	Vote des taux d'imposition 2026	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D03	Vote du budget primitif 2026	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D04	Attribution de subvention au CCAS de Villeneuve-lès-Bouloc-2026	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D05	Attribution de subventions communales aux associations – 2026	
	<p><u>Pour les associations communales/ou ayant des activités récurrentes sur la commune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « ACCA- Association Communale de Chasse Agrée » une subvention d'un montant de 1500€. • à LA MAJORITE avec 16 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 1 abstention (Mme PAILHET) des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « COMITE DES FETES » une subvention d'un montant de 7000€. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « VBB- Vacquiers Bouloc Villeneuve-lès-Bouloc Basket » une subvention d'un montant de 3600€. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « JUDO CLUB VILLENEUVE-LES-BOULOC» une subvention d'un montant de 1600€. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « LES ARTS DU BIEN ETRE » une subvention d'un montant de 500€. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « LES ARTS DU BIEN ETRE » une subvention correspondant à la mise à disposition de la Salle des fêtes au tarif « GRATUIT » pour : <ul style="list-style-type: none"> - Une pièce de théâtre : 27-28 et 29/11/2026. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « ART'M Danse et Mouvement » une subvention d'un montant de 1200€. • à l'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « ART'M Danse et Mouvement» une subvention correspondant à la mise à disposition de la Salle des fêtes au tarif « GRATUIT » pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le Gala de fin d'année : 05-06 et 07/06/2026. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • à LA MAJORITE avec 16 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 1 abstention (Mme LABORIE) des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « APE-Association des Parents d'Elèves » une subvention d'un montant de 5000€. • à LA MAJORITE avec 16 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 1 abstention (M.PATTYN) des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « ACEV – Association Culture et Environnement » une subvention d'un montant de 2000€. <p><u>Pour les associations hors commune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés DE NE PAS ACCORDER de subvention à l'association « Prévention routière de la Haute-Garonne » • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés DE NE PAS ACCORDER de subvention à l'association « Secours Populaire ». • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « RALLUMONS L'ETOILE » une subvention d'un montant de 337.40€. • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « APEC de Fronton » une subvention correspondant à la mise à disposition de la Salle des fêtes au tarif « GRATUIT » pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le bal des 3ème : 01/07/2026 • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés D'ACCORDER à l'association « UNE AUTRE FEMME » une subvention d'un montant de 300€. • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés DE NE PAS ACCORDER de subvention à l'association « RADIO DE LA SAVE ». • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés DE NE PAS ACCORDER de subvention à l'association « FNATH- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés». • à L'UNANIMITE avec 17 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 abstention des membres présents et représentés DE NE PAS ACCORDER de subvention à l'association « AFM Téléthon ». 	
N° 26-04-28/D06	Adoption du règlement du Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Bouloc	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D07	Elections des représentants de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D08	Transfert compétence urbanisme	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés
N° 26-04-28/D09	Mise à jour du tableau des effectifs	- À l'UNANIMITE des membres présents et représentés